

ORDRE DU JOUR

- Synthèse du diagnostic local de sécurité
- Sécurité routière
- Calendrier du PLU
- CLTE : point d'étape
- Résorption des bouchons : Point d'étape
- Vaccination
- Travaux
- Agenda

Synthèse du diagnostic local de sécurité

Présentée par Béatrice Ricciarelli, adjointe à la Maire chargée de la sécurité, de la prévention et de la tranquillité publique.

Contexte :

La municipalité souhaite mettre en place un CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Son rôle sera de piloter le suivi du plan d'actions pour prévenir la délinquance et assurer la tranquillité publique.

Diagnostic local de sécurité :

Lancement de l'appel d'offres le 14 avril dernier, attribution du marché au cabinet expert Themis. (Coût de l'étude 24 000 € TTC).

Enjeux de la mission :

- Réaliser un diagnostic local de sécurité et co-élaborer une stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance.
- Réaliser une photographie des délinquances sur le territoire de la commune.
- Dresser un état des lieux de la situation existante.
- Consolider et renforcer les solutions concrètes et partenariales aux problèmes identifiés ou émergents.
- Impliquer les habitants, les agents municipaux, les commerçants, les partenaires institutionnels, dont la justice et les acteurs de proximité.

Déroulé de la mission :

- Réalisation de 30 entretiens individuels.
- 3 réunions thématiques.
- Un questionnaire sur les perceptions et les attentes des habitants.
- Des journées d'observation sur le terrain et un diagnostic en marchant.
- Une réunion avec les commerçants.
- Travail sur les fiches actions et les futurs objectifs du CLS.
- Ecriture de la nouvelle stratégie locale de prévention et de sécurité : novembre – décembre.

Échéance :

- Décembre 2021 : restitution du diagnostic
- Janvier 2022 : réunion plénière du CLSPD

Sécurité routière, les radars pédagogiques

La municipalité n'ayant pas retrouvé les 2 radars pédagogiques, elle en a acquis deux mobiles en juin 2021.

Un fonctionnement type a été mis en place :

- les radars sont posés pendant deux semaines,
- les données sont analysées par la police municipale,
- des contrôles radars sont organisés par la police municipale lorsque les données révèlent des infractions.

Les axes routiers déjà contrôlés : les rues des Cigognes, Letourneau, Séverine, Launay, l'avenue Mazarin ... Les lieux d'implantation sont établis selon les remontées des habitants.

À venir : Gravigny, Pierre Mendès France, rue de la République, Chemin des Bœufs.

Un exemple : la rue Séverine :

- 163 000 véhicules dont 25 % au-dessus de la limitation de 30 km/h
- Plusieurs contrôles vitesses ont été effectués.
- 12 Procès-verbaux électroniques ont été établis pour excès de vitesse.

Questions des participants :

Vidéo-surveillance : quel coût de la remise en état des caméras et de la maintenance de celles-ci ?

- ➡ Le raccordement a coûté 7000€ à la commune et 11000€ par an en maintenance.

Quels sont les chiffres de la délinquance ? Quel type de délinquance ?

- ➡ Pour rappel, depuis la réforme de l'organisation territoriale de la police nationale tous les commissariats locaux ont été regroupés dans des commissariats d'agglomération en 2020. Ils regroupent tous les services d'investigations, de BAC... Il ne reste au commissariat de Longjumeau que la police secours, avec la possibilité d'y déposer une plainte.

La municipalité travaille en étroite collaboration avec le commissaire divisionnaire, avec le commissaire et avec le commandant de police de Longjumeau.

Le diagnostic n'est pas achevé mais ce qu'il en ressort, c'est que la situation de sécurité à Chilly-Mazarin est moins défavorable que les villes du secteur. Cette démarche va déboucher sur une stratégie de sécurité.

La municipalité veut appuyer sa politique de sécurité sur ses deux volets : la prévention et la tranquillité publique.

Peut-on ajouter une caméra à l'angle de la rue des droits de l'Homme et de l'avenue de la République ?

- ➡ Le déplacement des caméras doit être pensé avec le diagnostic également.

Les passages des ASVP rue des droits de l'Homme vont être renforcés.

Nombre de policier municipaux dans la commune ?

- ➡ Pour rappel, en juin 2020 il ne restait plus que 2 policiers municipaux e service à Chilly-Mazarin. Aujourd'hui, il y a 10 policiers municipaux et 5 ASVP.

Nombre de questionnaires ?

- ➡ 276.

La vidéo verbalisation est-elle en place ?

- ➡ La vidéo verbalisation est en place sur les comportements à risque au volant.

Problème de stationnement rue Pasteur sur les bateaux

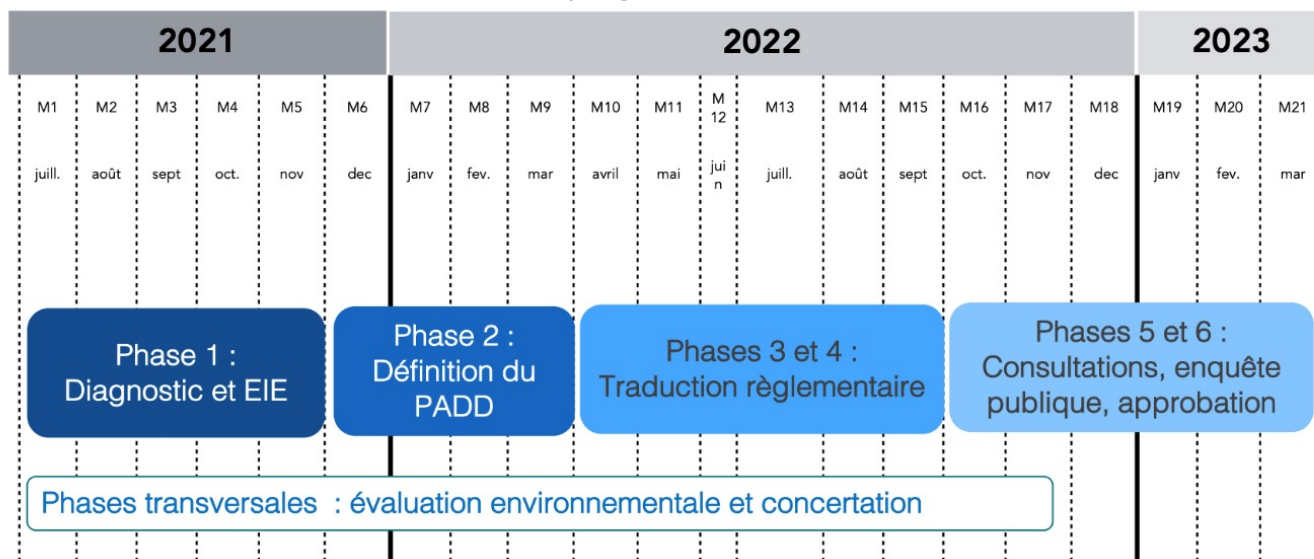
- ➡ Pour le stationnement sur les bateaux, il faut contacter la police.

Plan Local d'Urbanisme : les grands enjeux et objectifs, le calendrier

Présenté par Christian Proponet, adjoint à la Maire chargé de l'aménagement urbain et des mobilités

Les principaux objectifs de la procédure de révision du PLU :

- Mettre en compatibilité PLU et évolutions des normes législatives
- Accompagner la ville dans la transition écologique (îlots de fraîcheurs, végétalisation des toitures terrasses, panneaux photovoltaïques...)
- Diversifier l'offre de logements en tenant compte des contraintes du territoire
- Préserver de manière accrue les secteurs pavillonnaires
- Garantir la protection des espaces naturels, paysagers et agricoles
- Renforcer le développement économique et promouvoir les ZAE
- Adapter l'offre des équipements publics aux besoins des habitants et aux moyens de la collectivité
- Développer le commerce de proximité au service des habitants
- Préserver la qualité architecturale et paysagère ainsi que le patrimoine



Atelier d'urbanisme et de concertation – site Découflé

LA MUNICIPALITÉ :

- ➔ a abandonné le projet de construction d'un ensemble immobilier de plus de 600 logements (inscrit au PLU de mai 2019)
- ➔ a instauré un périmètre d'études par délibération du 18 juin 2020 afin de réorienter le projet d'aménagement de ce site
- ➔ propose une démarche de concertation des habitants sous la forme d'un Atelier d'urbanisme
- ➔ souhaite promouvoir un nouveau projet mieux articulé au reste de la ville, en adéquation avec les aspirations des habitants et répondant aux défis de la transition écologique.
 - Mi-septembre : 2 rencontres avec les habitants à la gare et au marché
 - 28 septembre : réunion sous forme d'ateliers collaboratifs
 - 5 octobre : balade urbaine sur le site Découflé

Question des participants :

Quelle concertation prévue ?

- ➔ Il y aura des réunions d'informations et de consultations régulièrement. Pour rappel, Le PLU permet une vision de la ville à 15ans. L'équipe précédente avait prévu un objectif de 25000 habitants et donc des droits à construire donnés aux promoteurs. La municipalité actuelle pense qu'il est important que chacun s'implique dans cette concertation pour que la ville ressemble à ce que souhaitent réellement les habitants.

Nuisance des chantiers rue Charles de Gaulle

- ➔ Les services techniques vont se déplacer sur le chantier rue Charles de Gaulle pour constater si des infractions sont commises.

Où en est-on du pôle culturel ?

➔ Rafika Rezgui a confié une mission de préfiguration à Gérard Funès, maire honoraire, sur ce projet. Il doit lui rendre son rapport en juin 2022. Elle rappelle qu'il est important pour la ville de se doter d'une salle de spectacle et précise que le terrain de l'ex MJC appartient à la ville. La municipalité précédente avait signé une promesse de vente pour y construire 220 logements. La promesse de vente a été résiliée par la municipalité actuelle à sa prise de fonction. Les trois grands projets du mandat (l'augmentation de l'offre d'équipements sportifs, une nouvelle école et la construction d'un pôle culturel) font l'objet d'une étude de faisabilité et sont d'ores et déjà inscrits dans le plan pluriannuel d'investissement voté par le conseil municipal du 29 mars 2021.

CLTE : Point d'étape

Présenté par Karine Gremion, adjointe à la Maire chargée de la Transition écologique et de la protection animale.

- 8 février 2021 : délibération du conseil municipal créant le CLTE (Conseil Local de Transition Ecologique).
- 8 mars - 10 avril 2021 : appel à candidatures pour former les 5 collèges représentant la diversité des acteurs de la ville : les habitants du quartier, jeunes (collégiens et lycéens), associatifs, élus, acteurs économiques.
- 28 mai 2021 : installation du CLTE.
- 5 juillet : installation des 5 commissions thématiques
 - Aménager et urbaniser autrement.
 - Réduire la consommation d'énergie.
 - Se déplacer mieux et moins.
 - Développer une économie circulaire.
 - Préserver les ressources naturelles et favoriser une agriculture locale.

Décongestion autoroutière, où en sommes-nous ?

La ville de Chilly-Mazarin se trouve au croisement de nombreux axes majeurs de circulation : A6, liaison A10, liaisons RN20, RD 118, RD 120.

Des parcs d'activités aux entrées de la ville et une proximité avec le pôle d'Orly,

Après 10 ans de mobilisation des maires successifs, une étude technique conjointe avec l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département de l'Essonne et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a été engagée.

Lors du comité de pilotage du 05/07/2021 confirmé par un autre CoPil du 18/10/2021, les partenaires de cette étude ont retenu deux propositions de solutions pour désengorger les routes. Elles impliquent la réalisation d'ouvrages qu'il convient désormais d'inscrire au prochain Contrat de Plan Etat-Région (CPER 2023-2027) pour qu'ils puissent être réalisés. La municipalité est fortement mobilisée auprès de l'Etat et de la Région pour y parvenir.

Les solutions qui font consensus :

- Diffuseur au niveau du Lidl (route de Massy) : Améliorerait les conditions de circulation sur le réseau local en donnant un accès direct à l'A6/A10 aux poids lourds.
- Permettrait de diminuer les entrecroisements entre A126 et A6.
- Permettrait une desserte plus directe de Massy/ZA de la Bonde via la RD120.
- Collectrice depuis Wissous : Améliorerait les conditions de circulation sur le réseau local et sur l'A6. Améliorerait la sécurité des entrecroisements.

Une solution complémentaire confiée au CD91 : la création d'une bretelle de sortie depuis l'A126 direction A6 Lyon vers la zone d'activités La Vigne aux Loups :

- Permettrait un accès direct à la ZA de la Vigne aux Loups sans saturer la sortie « Chilly-Mazarin » et sans passer par le centre-ville de Longjumeau.

Vaccination

Bilan de la vaccination sur la période 18 mai 2021/16 novembre 2021 :

- 6 mois de fonctionnement
- 24 000 injections
- Plus de 50 soignants mobilisés
- Une vingtaine de bénévoles
- De nombreux agents municipaux mobilisés
- 10 Pass' Jeunes Citoyens
- Une fermeture décidée par l'ARS, autorité organisatrice de la politique vaccinale : réduction des centres ouverts en Essonne.

Travaux dans le quartier centre

- Rénovation des trottoirs rue Pierre Brossolette : nouvelles études programmées (réseaux, piste cyclable, foncier, végétalisation)
- Rue Pierre Letourneau :
 - Réhabilitation du trottoir sur le côté droit de la rue
 - Création d'un cheminement accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sur toute la longueur sur le côté gauche de la rue.
- Escaliers du sous sol du parking de la Place de la Libération : les travaux de peinture des murs et sols, des 2 escaliers d'accès au parking, ont été réalisés.
- Rue François Mouthon, au droit des Douves : un panneau a été posé pour matérialiser le sens de circulation.

Questions diverses

Fortes odeurs nauséabondes dans les rues.

- ➡ Nous avons eu depuis septembre des problèmes récurrents au niveau des canalisations. Les odeurs se propageaient jusqu'au sud de la ville. Après des recherches des services techniques, un effondrement d'une partie de l'aqueduc souterrain a été découvert. Des travaux ont été réalisés pour résoudre ce désordre.

Pollution du rû du bief, où en sommes-nous ?

- ➡ Ce cours d'eau subit depuis de nombreuses années des pollutions principalement aux hydrocarbures dont il y a tout lieu de penser qu'elles sont d'origine industrielles et dont le caractère intentionnel n'est pas à exclure.

A chaque épisode de pollution, la municipalité a mobilisé le SIAHVY (Syndicat intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de l'Yvette) et l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvres dont dépend la ville riveraine de Morangis, pour traiter cette pollution et déterminer la cause de celle-ci.

Le SIAHVY a répondu efficacement présent pour le traitement de la pollution. Quant à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre et la Préfecture de l'Essonne, saisis dès le mois d'avril 2021, ils n'ont pas exprimé à la ville les mesures qu'ils ont prises.

Dépôts sauvages : qui les dépose ? Comment verbaliser ?

- ➡ Les services techniques sont quotidiennement mobilisés pour conserver une ville propre et agréable. Malheureusement, par manque de civisme, certaines personnes et certaines entreprises déposent régulièrement des immondices sur la voie publique. Il est très difficile d'identifier les auteurs et, sans flagrant-délit, il est quasiment impossible de les verbaliser. Une brigade «Chilly Ville Propre» va être mise en place au début de l'année 2022 notamment pour dissuader ce genre de comportement et verbaliser les contrevenants.

Concernant les dépôts de gravats par les entreprises, la maire conseille aux habitants qui procèdent à des travaux de réclamer le bordereau de mise en déchetterie de leurs déchets.

Parking de cœur d'îlot, voiture ventouse et mécanique sauvage.

- ➡ La police municipale a été saisie.